

INFORMATION

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie d'Arcisses le :

Jeudi 30 octobre 2025 à 19h30
Mairie d'Arcisses – 1 rue de la cloche

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal,
2. Délibération modificative N°2,
3. Attribution du marché de construction de la chaufferie biomasse à Coudreceau,
4. Attribution du marché d'isolation de l'école maternelle et de la salle des fêtes de Coudreceau,
5. Participation financière à la protection sociale complémentaire « risque santé »,
6. Parc naturel régional du Perche – Charte 2025-2040,
7. Rapports sur le prix et la qualité du service – EAU – ASSAINISSEMENT, Brunelles et Coudreceau,
8. Ouvertures exceptionnelles des commerces le dimanche,
9. Questions diverses.